



SÉMINAIRE RÉGIONAL ADDICTIONS

Programme régional de lutte contre le tabac 2024-2027

EΤ

Fonds de Lutte Contre les Addictions

En Bourgogne-Franche-Comté





12 MARS 2024 14:00 - 16:30







Avant de démarrer : les modalités de la visioconférence





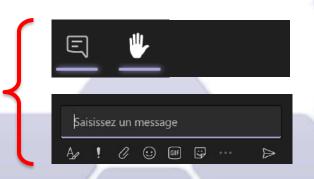
Lors de la connexion, **pensez à bien renseigner votre nom, prénom et le type de structure** auquel vous appartenez

En cas de difficulté de connexion, n'hésitez pas à vous connecter à la réunion par téléphone si besoin.

Veiller à **couper votre micro** durant les présentations

Si vous souhaitez prendre la parole, intervenez via la conversation ou bien levez la main...

...Lorsque l'on vous donne la parole, n'oubliez-pas de rallumer votre micro!



Ordre du jour

14h - 16h30

01	Introduction : le bilan du PNLT 2018-2022	5 min
02	Le PNLT 2023-2027 et sa déclinaison régionale	30 min
03	Les missions de la structure d'appui	5 min
04	Actions financées par le FLCA 2023	60 min
05	Zoom sur l'action « Patients-Experts Addictions »	20 min
06	Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 2024	10 min
07	Echanges / Questions & réponses	20 min

Introduction: bilan du PNLT 2018-2022

M. Alain MORIN Directeur de la santé publique, ARS



Le bilan du précédent programme national de Lutte Contre le Tabac (PNLT) 2018-2022

Un bilan du PNLT 2018-2022 globalement satisfaisant

- Dans la continuité du PNRT 2014-2017
- Un arsenal de mesures reposant sur tous les leviers : économiques, sanitaires et sociaux
- Appuyé par le Fonds de lutte contre les addictions (enveloppe annuelle 130 M€)
- Des avancées notables grâce à la réalisation de 71% des actions prévues, notamment :
 - ✓ **Dénormalisation de plus en plus visible du tabac** dans la société : 7000 espaces sans tabac, 500 lieux de santé sans tabac
 - ✓ Amplification du marketing social visant à l'arrêt du tabac: Campagne Mois sans tabac
 - ✓ Amélioration de l'accès aux TSN : 71 spécialités remboursés, 100 000 prescripteurs, 1 million de bénéficiaires/an
 - ✓ Essor de la prévention en milieu scolaire
 - ✓ Economie du tabac : paquet à 10€, traçabilité des paquets de cigarettes, lutte contre la fraude

Source : Direction générale de la Santé

Le bilan du précédent programme national de Lutte Contre le Tabac (PNLT) 2018-2022

- Des résultats positifs : baisse historique de la prévalence du tabagisme quotidien en France
 - ✓ Chez les adultes de 2014 à 2019 : de 28,5% à 24%
 - ✓ **Chez les jeunes** entre 2017 et 2022 : de 25% à 16%
- MAIS un nombre de fumeurs quotidiens encore important:
 - ✓ **Stabilisation du tabagisme** (24,5%) chez les adultes entre 2019 et 2022
 - ✓ Creusement des écarts selon le statut socioéconomique : fumeurs à revenu modeste (33,6%) vs fumeurs à revenu élevé (20,9%) soit + 13 points d'écart
 - ✓ Banalisation des produits du vapotage chez les jeunes : augmentation de l'usage de la cigarette électronique de 2% à 6% entre 2017 et 2022

Présentation du PNLT 2023-2027 et de sa déclinaison régionale

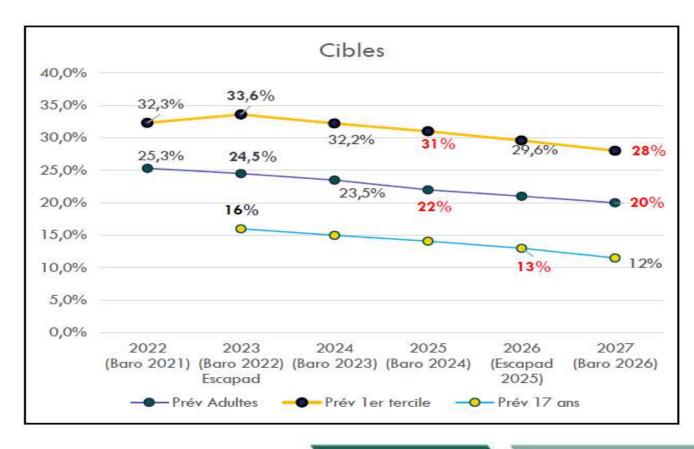
Dr Corinne LE DENMAT Référente médicale du « parcours du lutte contre les addictions », ARS

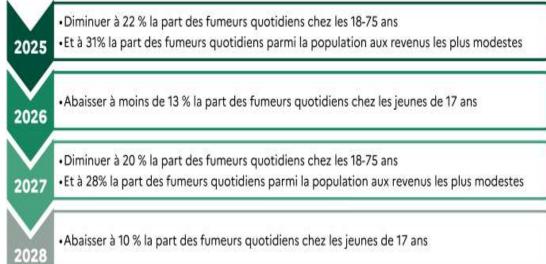


30 min



Les objectifs du nouveau programme national de Lutte Contre le Tabac (PNLT) 2023-2027





Objectif 5% en 2032

Les enfants nés depuis 2014 deviennent la première génération d'adultes non-fumeurs (<5% de fumeurs)

Le contenu du PNLT

Les 5 axes du PNLT

- PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES
- 2 ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC
- 3 PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION LIÉE AU TABAC
- 4 TRANSFORMER LES MÉTIERS DU TABAC ET LUTTER CONTRE LES TRAFICS
- 5 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DANGERS LIÉS AU TABAC ET LES INTERVENTIONS PERTINENTES

5 axes déclinés
en 26 actions et
70 mesures
pour conduire la
France vers sa 1 ere
génération sans
tabac

Les 6 mesures phares

Protéger nos jeunes en rendant moins accessibles les produits du tabac et du vapotage

Le renforcement du contrôle de l'interdiction de vente des produits du tabac et du vapotage pour protéger les mineurs

Le paquet neutre pour tous les produits du tabac et du vapotage

Le signal prix pour aller vers un paquet de cigarettes à 13€ en 2027

De nouveaux espaces extérieurs à usage collectif libérés du tabac : les plages, parcs publics, forêts, abords extérieurs de certains lieux publics à usage collectif, notamment les établissements scolaires

La généralisation des LSST et des campus et écoles sans tabac

Préserver notre environnement grâce à :

L'interdiction de la vente des produits du vapotage à usage unique (puffs)

Autres actions des axes 1 et 2 du PNLT

AU NATIONAL

1 - PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES

- Déployer la stratégie nationale de développement des CPS chez les enfants et les jeunes
- Faire de la pratique de l'activité sportive et des évènements sportifs un relai des messages antitabac
- Faciliter l'accompagnement à l'arrêt des mineurs, en particulier dans les lycées pro et agricoles et les centres de formation des apprentis
- Construire une stratégie avec les missions locales pour réduire le tabagisme des 16-25 ans qui les fréquentent (lien avec DGEFP...)
- Développer un accompagnement des fumeurs parents de jeunes enfants (lien avec CNAF, PMI, associations de parents d'élèves ...)

2 - ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC

- Systématiser le repérage du tabagisme dans les 4 bilans de prévention
- Renforcer l'accessibilité aux TSN (TIS, expérimentation prescription pharmacien)
- Renforcer l'accompagnement personnalisé des fumeurs vers l'arrêt (Renfort TIS, CSAPA, libéraux...)
- Renfort prévention et accompagnement vers l'arrêt des publics précaires et CSP- (inclusion dans "Aller-vers", France Travail, asso caritatives...)
- Développer un accompagnement à l'arrêt adapté pour certaines personnes (maladies chroniques, VIH, troubles psychiques)
- Développer des espaces sans tabac en détention et une stratégie d'intervention pour la PJJ

Le contenu détaillé du nouveau programme régional PRLT 2024-2027

- PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES
- 2 ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC
- PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION LIÉE AU TABAC
- TRANSFORMER LES MÉTIERS DU TABAC ET LUTTER CONTRE LES TRAFICS
- 5 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DANGERS LIÉS AU TABAC ET LES INTERVENTIONS PERTINENTES

PNLT



PRLT

Sur les 5 axes du programme national, les 3 premiers engagements intègrent des mesures qui seront déclinées régionalement...

Et qui permettent une continuité avec les orientations du précédent programme

Les objectifs régionaux

Objectif

diminuer la prévalence régionale du tabagisme quotidien d'au moins **8% tous les 2 ans** au niveau national et régional



Avec l'élaboration de programmes régionaux de lutte contre le tabac et une gouvernance locale intégrant tous les partenaires

Avec un suivi régional d'indicateurs ciblés :

- Chez les adultes : avec le baromètre de SpF 2024 (résultats fin 2025) et 2026 (résultats 2027); Prévalence nationale et régionale;
- Chez les jeunes de 17 ans : publication en 2024 de l'enquête Escapad régionale 2022/2023.
- Chez les élèves de 3ème : publication en janvier 2024 des résultats de l'enquête ENCLASS 2022

2

Des objectifs transversaux

Au-delà des 3 axes structurants le PRLT, des objectifs de valorisation et de renforcement des collaborations et des projets engagés en région dans la continuité du plan régional précédent. De manière transversale, la démarche régionale vise à :



Mettre en lumière les actions portées en région : organiser des séminaires, réunions d'échanges, construire des outils de communication à disposition des porteurs de projet



Favoriser les collaborations et poursuivre l'ouverture de la lutte contre les addictions à d'autres acteurs et d'autres champs d'intervention (notamment le champ du handicap, de la précarité, de la santé mentale, de la maternité-1000 1^{er} jours, la cancérologie,...)



Optimiser l'évaluation des actions : inciter les porteurs à évaluer régulièrement l'efficacité des interventions mises en œuvre

Actions prioritaires du nouveau programme régional PRLT 2024-2027

1 PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES

- Produire et déployer les feuilles de route régionales déclinant la stratégie multisectorielle de développement des CPS, priorisant les jeunes vulnérables et les programmes probants
- Mettre en place une stratégie « Ecole sans tabac » en priorisant les lycées professionnels et agricoles ainsi que les centres de formation des apprentis. Pour rappel, en 2022, 10 % de fumeurs quotidiens de 17 ans au Lycée, 22 % en Lycée pro et 38 % chez les apprentis
- Amplifier les actions Mois sans Tabac en lien avec les Missions Locales
- Agir dans le cadre des contrats jeunes, des ateliers santé, notamment pour les décrocheurs du milieu scolaire : 44% de fumeurs quotidiens parmi les décrocheurs de 17 ans en 2022
- Travailler avec les Maisons Sport Santé pour en faire des lieux de relai des messages de prévention et de messages de prise en charge
- Développer les actions d'accompagnement des parents fumeurs avec les PMI, les CAF, les acteurs des 1000 jours, les associations de parents d'élèves
- Agir auprès des territoires, au plus près des populations vulnérables avec les collectivités territoriales

Partenaires ressources

Acteurs du « Parcours Addictions »

Acteurs du « Parcours Périnatalité »

Education nationale

Maisons Sport Santé

Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

Missions Locales

Conseils départementaux / Services de PMI

CAF

Communes et intercommunalités

Actions prioritaires du nouveau programme régional PRLT 2024-2027

2 ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC

- Poursuivre le soutien aux Centres de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans leurs missions de prise en charge du tabac
- Inclure la question du sevrage du tabac dans toutes les démarches « d'aller vers» vis-à-vis des publics en situation de précarité
- Systématiser le repérage du tabagisme dans le cadre du nouveau dispositif : « mon bilan prévention » et orienter vers une prise en charge si besoin
- Promouvoir des actions de prévention du tabagisme avec les institutions d'accompagnement au retour à l'emploi, de la reconversion (ateliers d'insertion et France Travail...),
- Promouvoir des actions de prévention du tabagisme avec les associations caritatives
- Promouvoir la prise en charge du tabac en détention et chez les mineurs sous main de justice, conforter les parcours de prise en charge de l'arrêt du tabac, expérimenter des lieux sans tabac en détention

Partenaires ressources

Acteurs du « Parcours Addictions »

Assurance maladie (DCGDR et CPAM)

Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

Conseils départementaux

Acteurs de la justice (dont PJJ)

Communes et intercommunalités

Acteurs du « Parcours Précarité »

Acteurs du « Parcours Personnes en situation de handicap »

Actions prioritaires du nouveau programme régional PRLT 2024-2027

3 PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION LIÉE AU TABAC

- Développer des « Lieux de santé sans tabac » concernant ES, ESMS et Lieux de formation pour atteindre les objectifs cibles définis nationalement.
- Généraliser les lieux externes à usage collectif libérés du tabac (Espaces sans Tabac)
- Soutenir les démarches « campus sans tabac » et « écoles de santé sans tabac »
- Promouvoir des environnements de travail sans tabac,
 notamment la démarche nationale « administration sans tabac »
- Relayer la communication nationale sur terrasses sans tabac, dispositif basé sur le volontariat

Les cibles LSST :

- 1. au moins 50 % des établissements publics/privés
- 2. Au moins 50% des établissements de santé mentale
- 3. Et sur l'ensemble des établissements : Ayant une activité « femme, mère, nouveau-né, enfant », de soins autorisés à traiter les patients atteints d'un cancer, des centres hospitaliers régionaux et/ou universitaires, des CLCC et des lieux de formation des étudiants en filière santé : écoles et campus

Partenaires ressources

Acteurs du « Parcours Addictions »

RESPADD

Communes et intercommunalités

ES,ESMS, Lieux de formation, Universités

Administrations

Présentation des missions de la structure d'appui

KIM ROBIN ET AMELIA ILLIAS ENEIS BY KPMG – STRUCTURE D'APPUI



Une équipe à votre écoute

Le fonds de lutte contre les addictions (FLCA) avait prévu la possibilité de recourir à une structure d'appui pour accompagner la mise en œuvre et le suivi du PRLT aux côtés de l'Agence Régionale de Santé. Le rôle de structure d'appui est confié depuis 2018 au cabinet ENEIS by KPMG, reconduit en 2023 à la suite d'un nouveau marché public.



Nos missions sont les suivantes :

La communication et l'animation du programme

Le suivi au long cours des actions financées via le FLCA

Le suivi et l'évaluation du programme

L'appui aux opérateurs pour la candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Régional annuel

Une équipe à votre écoute

Focus sur notre accompagnement de la démarche Lieu de santé sans Tabac :

Coordination de la démarche en région en lien avec le RESPADD :

- Partage des informations nationales
- Suivi de l'engagement des établissements dans la démarche



Animation d'un groupe régional ressources, dédié à LSST :

- Ouvert à tous les établissements (ES, ESMS, lieux de formation=> en réflexion, intéressés, convaincus, engagés)
- Organisation de groupes de travail inter-établissements;
- Animation / alimentation d'un
 « groupe » LSST au sein de l'espace
 Talkspirit



Appui à la valorisation des expériences LSST :

appui à la valorisation de la démarche auprès des directions des établissements :

Outil vidéo « RETEX



Décrivez votre projet en 1 min

Communication régulière sur le sujet dans le cadre des Newsletters et séminaires régionaux



Présentation des actions financées par le FLCA 2023

KARINE MAIRET - Responsable du pôle ressources recherche formation prévention de la SEDAP

RENAUD BOUTHIER - Directeur association AVENIR SANTÉ

FRANÇOISE AMELOT - Directrice Tab'agir **MÉNANA CHEMINI -** Coordinatrice régionale – responsable prévention Tab'agir

AMANDINE BERDELOU - Médecin chargé de santé environnementale – Hôpital Nord Franche-Comté



Retour sur l'AMI 2023

- L'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2023 par l'ARS Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Fonds de Lutte Contre les Addictions concerne l'ensemble des conduites addictives (avec et sans substance).
- Les projets, annuels ou pluriannuels (2 à 3 ans) devaient s'inscrire dans au moins l'un des trois axes du FLCA:



Axe 1 : **Protéger les jeunes** et prévenir l'entrée dans le tabagisme et autres addictions avec ou sans substance



Axe 2 : Aider les fumeurs à s'arrêter et réduire les risques et les dommages liés aux addictions avec ou sans substance



Axe 3 : Amplifier certaines actions auprès de **publics prioritaires** dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé.

- Les jeunes,
- Les femmes enceintes,
- Les personnes en situation de précarité,
- Les personnes en insertion professionnelle,
- Les personnes en situation de handicap,
- Les personnes sous-main de justice,
- Les malades chroniques (psychiatrie, cancérologie, diabétologie, etc.)

10 projets retenus via le FLCA 2023

Les acteurs se sont à nouveau fortement mobilisés pour cet appel à manifestation d'intérêt et 8 projets ont été

retenus. Ils sont présentés ci-après.

Favoriser l'adhésion et l'entrée dans un parcours de soins en addictologie du public accueilli dans les structures de l'ADEFO

ADEFO

Côte d'Or (21)

FONDATION PLURIEL HT DBS - ADAPEI

Ecrans et cyber violence : prévenir les risques auprès des personnes en situation de handicap

Doubs (25)

SEDAP

Formation au RPIB "Repérage Précoce et Intervention Brève" des professionnels intervenant auprès des jeunes en apprentissage ou en situation de vulnérabilité

Les structures cibles sont les suivantes :

La Mission Locale, l'école de la deuxième chance, le service de prévention spécialisée, la protection de l'enfance (ASE + PJJ), la Maison des adolescents de Côte d'Or, l'Education Nationale (Lycée professionnel, MFR, Lycée agricole,

Côte d'Or (21)

EXCUSÉE

Sylvie DESBROSSES

Directrice générale ADEFO

EXCUSÉ

Joel BOURRAT

Directeur Adjoint du Pôle Enfance & Adolescence Fondation Pluriel



Karine MAIRET

Responsable du Pôle Ressources Recherche Formation Prévention de la SEDAP

3 ans

10 projets retenus via le FLCA 2023

AVENIR SANTE, en partenariat avec AAF 21

Projet de prévention des conduites addictives festives auprès des jeunes dijonnais, en agissant notamment auprès des acteurs du monde de la nuit et par le biais d'une équipe mobile d'intervenants pairs

Côte d'Or (21)

AVENIR SANTÉ

Prévention des conduites addictives auprès de publics jeunes vulnérables (en MFR, CFA, PJJ, milieux étudiants et festifs), notamment par le biais d'actions menées par des pairs

Ensemble des départements de la région

AVENIR SANTÉ

Dénormaliser le tabagisme par la mise en place, en Bourgogne-Franche-Comté, de campus sans tabac

Saône-et-Loire (71), Côte-d'Or (21), la Nièvre (58), Doubs (25)



Lieu de Santé Sans Tabac

Nord Franche-Comté

Amandine BERDELOU

Médecin chargé de santé environnementale

TABAGIR

Refonte et évaluation du programme de prévention par les pairs

Yonne (89)



Françoise AMELOT

Directrice Tab'agir

Ménana CHEMINI

Coordinatrice régionale – Responsable prévention Tab'agir

3 ans

 \sim



10 projets retenus via le FLCA 2023



<u>N</u>

IREPS BFC

Proposer aux fumeurs de faire une tentative d'arrêt du tabac pendant 30 jours, au mois de novembre dans le cadre d'une action collective, nationale et régionale / « Mois sans Tabac »

Ensemble de la région

Dr Isabelle MILLOT

Directrice générale PromoSanté (IREPS)

ADDICTIONS FRANCE 89

TAPAJ - Déploiement du programme dans l'Yonne

Yonne (89)

Lucie CLOIX-AULARD

Directrice
Association
Addictions France
89

2 200

PROJET

Formation au RPIB "Repérage Précoce et Intervention Brève" des professionnels intervenant auprès des jeunes en apprentissage ou en situation de vulnérabilité

Karine MAIRET

Responsable du Pôle Ressources Recherche Formation Prévention de la

SEDAP







SEMINAIRE REGIONAL ARS B-FC

Programme Régional de Lutte contre le Tabac (PRLT)

Mardi 12 mars 2024, de 14h à 16h30 (visioconférence)

Formation au RPIB « Repérage Précoce et Intervention Brève » des professionnels intervenant auprès des jeunes en apprentissage ou en situation de vulnérabilité



Genèse du projet

Les objectifs et contenu du projet

Les indicateurs

Son avancement

Les soutiens



PRÉSENTATION DE LA SEDAP

- Association (Dijon - 1978) — Médico-social, addictions

Siège social, 6 avenue Jean Bertin — 21000 DIJON 03.80.68.27.27 — sedap@addictions-sedap.fr

- 2 CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- 1 CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue)
- 1 CJC (Consultation Jeunes Consommateurs)
- 1 service prévention
- 1 service formation
- des antennes et consultations à Montbard, Is/Tille, Selongey, Genlis et Beaune
- le CJSE (Contrôle Judiciaire Socio Educatif)



GENÈSE DU PROJET

- Rencontres des partenaires : non spécialistes des addictions
- besoin de formation : comment identifier, comment aborder ?
 - besoin de ressources pour former
- AMI FLCA: RPIB
- Axe 1, axe 2 et axe 3



OBJECTIFS ET CONTENU

- Mieux orienter les jeunes en apprentissage ou en situation de vulnérabilité vers nos services
- Permettre aux professionnels de repérer et d'évaluer les problématiques addictives grâce au RPIB : formation de 2 jours
- Accompagner les professionnels dans la mise en pratique du RPIB : rencontres individuelles dans les 3 à 6 mois
- Evaluer les effets : bilan à 1 an



INDICATEURS

- FIN 2026:

- Sessions de formation : entre 12 et 15
- Entre 144 et 180 rdv suivi des professionnels + nb jeunes repérés + nb jeunes orientés

- Fin 2027 :

• Bilan final : nombre d'orientations de jeunes + synthèse qualitative sur la base des entretiens (limites et avantage de la mise en place du RPIB).



SON AVANCEMENT

- 1ere session des 19 et 20 mars prochain : complète

Plus de pré-inscriptions que de places pour :

- session 2 : les 3 et 4 juin 2024

- session 3 : les 30 septembre et 1^{er} octobre 2024

- session 4 : 26 et 27 novembre 2024

Calendrier 2025 diffusé en septembre prochain.





- Lettres de soutien de partenaires
- KPMG : la newsletter + bilan annuel





k.mairet@addictions-sedap.fr

07.68.72.66.38



> p2rfp.addictions-sedap.fr/

PROJET

Prévention des conduites addictives auprès de publics jeunes vulnérables (en MFR, CFA, PJJ, milieux étudiants et festifs), notamment par le biais d'actions menées par des

pairs

Renaud BOUTHIER
Directeur

Association Avenir Santé

Ensemble des départements de la région

2 ANS

PROJET

Dénormaliser le tabagisme par la mise en place, en Bourgogne-Franche-Comté, de campus sans tabac

Renaud BOUTHIER
Directeur

Association Avenir Santé

- L'Institut Agro situé à Dijon (21)
- L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) située à Cluny (71)
- Le Campus universitaire du Creusot (site IUT, et site Condorcet) situé au Creusot (71)

3 ANS

PROJET

Projet de prévention des conduites addictives festives auprès des jeunes dijonnais, en agissant notamment auprès des acteurs du monde de la nuit et par le biais d'une équipe mobile d'intervenants pairs

Renaud BOUTHIER
Directeur

Association Avenir Santé

Côte d'Or (21)

2 ANS



Présentation des projets portés par Avenir Santé







PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



S'engage pour la santé des jeunes (les 12-25 ans), par des actions de terrain, en prévention et réduction des risques



4 thématiques principales :

Addictions,
Risques auditifs
Accidents de la circulation
Vie affective et sexuelle





LES MILIEUX D'INTERVENTION

- Milieux festifs : interventions en festivals, soirées étudiantes, établissements de nuit
- Milieux éducatifs, de formation, d'insertion (agrément Education Nationale)
 : établissements d'enseignement, MFR, CFA
- Espaces publics : dispositifs d'équipes mobiles urbaines
- Sphère numérique : actions de prévention et d'observation sur internet et les réseaux sociaux



L'ORGANISATION



Oriane Di Fiore Coordinatrice prévention régionale

Nolwën Roussel Chargée de prévention, d'animation et de communication

> Catherine Buchi Chargée de projet prévention

Maëlwenn Gasser
Chargée de projet prévention en contrat de professionnalisation



Equipe de volontaires (jeunes en service

Equipe de salariés

Equipe de jeunes bénévoles

civique)

Renaud Bouthier Directeur

> Lucile Péré Directrice adjointe





3 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU FLCA

- « Prévention des conduites addictives auprès de publics jeunes vulnérables (en MFR, CFA, PJJ, milieux étudiants et festifs), notamment par le biais d'actions menées par des pairs »
- « Dénormaliser le tabagisme par la mise en place, en Bourgogne Franche-Comté, de campus sans tabac »
- « Projet de prévention des conduites addictives festives auprès des jeunes dijonnais, en agissant notamment auprès des acteurs du monde de la nuit et par le biais d'une équipe mobile d'intervenants pairs »





Prévention des conduites addictives auprès de publics jeunes vulnérables

 « Prévention des conduites addictives auprès de publics jeunes vulnérables (en MFR, CFA, PJJ, milieux étudiants et festifs), notamment par le biais d'actions menées par des pairs »

Projet sur 2 ans, à partir de décembre 2023, Sur l'ensemble des départements de la région Bourgogne-Franche —Comté

Caractéristiques du projet :

- Diversité de vulnérabilités (sociales, festives...)
- "L'aller-vers"
- Nombreux partenariats (ex : Promotion Santé BFC).



 Agir auprès des jeunes de MFR/CFA et des jeunes suivis par la PJJ par la mise en place d'actions de prévention ayant pour but de développer leurs compétences psychosociales.

Action 1 : formation des encadrants de MFR et CFA au programme CPS prometteur PAJISP (Prévention des addictions auprès des jeunes en insertion sociale et professionnelle) afin qu'ils puissent co-animer les ateliers CPS.

Action 2 : mise en place du programme CPS PAJISP auprès des jeunes de MFR et CFA composé de 12 ateliers (animés par les équipes d'Avenir Santé et les encadrants formés).

Action 3 : réalisation d'actions, intégrant le développement des CPS, en partenariat avec la PJJ dans le but prévenir les comportements à risque.





PROGRAMME PAJISP

"Prévention des Addictions auprès des Jeunes en Insertion Sociale et Professionnelle"

Programme de développement des compétences psychosociales

créé par l'association en 2022 (à la suite d'un diagnostic des besoins en prévention des addictions des élèves de MFR/CFA)

12 ateliers répartis sur l'année scolaire, animés par un salarié de l'association qui abordent la conscience de soi, de ses forces, la régulation émotionnelle, l'influence sociale, la communication, le développement de relations constructives...

Une expérimentation du programme durant l'année scolaire 2022-2023 a eu lieu dans 4 classes (MFR Les Fins, MFR Salins les Bains) --> évaluation par Promotion Santé BFC

Dès la rentrée de septembre 2024, 6 classes pourront bénéficier du programme dans 6 MFR distinctes.





• Agir en prévention auprès des étudiants, par le biais d'autres jeunes spécialement formés, en les faisant réfléchir sur leurs pratiques à risques, en leur donnant des repères et les orientant si besoin.

Action 4 : co-construction des actions de prévention en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur (Crous, universités et grandes écoles...).

Action 5 : réalisation d'actions en journée : espaces de prévention fixes, déambulations (« aller vers ») et ateliers de prévention et ce, en sites Crous (notamment restaurants universitaires) et en établissements d'enseignement supérieur.



• Agir en prévention/réduction des risques, en milieux festifs, auprès des jeunes et également auprès des organisateurs des temps festifs.

Action 6 : gestion d'une boîte à outils régionale en ligne (www.montetasoiree.com) visant à doter les organisateurs de temps festifs de ressources prévention/réduction des risques.

Action 7 : réalisation de temps de formation/sensibilisation auprès des organisateurs d'événements festifs (associations étudiantes, festivals...) dans le but de les rendre acteurs sur la question des consommations de substances psychoactives.

Action 8 : réalisation d'actions auprès des jeunes au cœur des temps festifs, en soirée, par le biais d'autres jeunes spécialement formés, en les faisant réfléchir sur leurs pratiques à risques, en leur donnant des repères et en les orientant si besoin.



ACTIONS



Intervention en milieu festif (Festival Catalpa, Auxerre, 2023)



Intervention en restaurant universitaire sur le temps de midi

En 2023, sur les 12 actions de prévention et réduction des risques, **nous avons rencontré 3935 jeunes** et nous avons pu **réaliser un entretien approfondi avec 3472 d'entre eux**.



PERSPECTIVES

- Révision du programme PAJISP avec les retours de l'évaluation de l'expérimentation, et formation des équipes encadrantes en MFR
- Finaliser le recrutement des Maisons Familiales et Rurales partenaires (actuellement Les Fins, Salins les Bains, Rioz, Mandeure et Montbozon)
- Mise en place du programme PAJISP dans 6 classes dès septembre 2024
- Planification et réalisation de :
 - 12 interventions prévention en milieu étudiant,
 - 10 interventions prévention en milieu festif,
 - 4 interventions prévention avec la PJJ,
 - 4 formations Monte ta soirée auprès d'associations étudiantes

PROJET CAMPUS SANS TABAC

 « Dénormaliser le tabagisme par la mise en place, en Bourgogne Franche-Comté, de campus sans tabac »

Projet sur 3 ans, à partir de décembre 2023

Poursuite de l'étude d'opportunité sur la mise en place de campus sans tabac réalisée entre novembre 2022 et octobre 2023 dans trois établissements de Bourgogne-Franche-Comté

Caractéristiques du projet

- Ingénieurie de projet très construite
- Dynamiques collectives à créer
- Incitation + accompagnement des fumeurs





UN CAMPUS SANS TABAC



C'est un lieu non-fumeur (ou avec des espaces fumeurs dédiés en retrait du passage) qui vise à :

- Dénormaliser la consommation de tabac auprès de la population
- Protéger les non-fumeurs du tabagisme passif
- Agir pour l'arrêt (au moins la réduction) du tabagisme





• Développer et entretenir une dynamique institutionnelle sur la mise en place de campus sans tabac

Action 1 : poursuivre le déploiement des « campus sans tabac » dans les établissements d'enseignement supérieur déjà engagés





Campus de Cluny

Action 2 : initier la démarche « campus sans tabac » avec de nouveaux établissements d'enseignement supérieur (3)





• Etudier la faisabilité de la mise en place de « campus sans tabac » avec les nouveaux établissements participant à la démarche

Action 3 : réaliser une enquête de faisabilité et d'acceptabilité au sein des nouveaux établissements d'enseignement supérieur participant à la démarche.

Enquête menée auprès des étudiants et personnels de chaque établissement par :

-un questionnaire en ligne (enquête quantitative)

-des entretiens semi directifs (enquête qualitative)



RÉSULTATS ÉTUDE OPPORTUNITÉ

Les établissements d'enseignement supérieur ayant accepté de participer au projet sont répartis dans 3 villes de Bourgogne Franche-Comté :

- L'Institut Agro situé à Dijon (21)
- L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) située à Cluny (71)
- Le Campus universitaire du Creusot (site IUT, et site Condorcet) situé au Creusot (71)

Le taux d'acceptabilité s'échelonne entre 74 et 88% d'étudiants et membres du personnel favorables ou très favorables à la démarche campus sans tabac selon les établissements et ce même parmi les fumeurs qui sont tous majoritairement favorables

(plus de 60% dans chaque établissement).

Fort intérêt pour la mise en place de consultations en tabacologie

Principaux enjeux pour la réussite du projet : implication de la direction + communication



• Au sein des établissements engagés, agir auprès des étudiants et personnels par le biais de jeunes spécialement formés

Action 4 : réaliser 4 actions de prévention dont 3 journées « tests » avec des zones fumeurs délimitées dans chaque nouvel établissement d'enseignement supérieur participant au projet.

Action 5 : réaliser des actions de prévention à l'occasion des rentrées universitaires et du Mois Sans Tabac avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur engagés dans la démarche.

Action 6: mettre en place des « ambassadeurs campus sans tabac ».



LORS DES ACTIONS DE PREVENTION



Consultation des étudiants et personnels pour localisation des espaces fumeurs à l'aide d'un plan imprimé en format A3 et de gommettes



Stand de prévention avec de nombreux outils participatifs sur le tabac



LORS D'UNE JOURNÉE TEST



Affiches diffusée sur l'affichage numérique



Espace fumeur signalé par une oriflamme et un cendrier de vote



Cendrier de vote



• Aider les fumeurs à arrêter par la mise en place de dispositifs d'aide au sein même des établissements d'enseignement supérieur

Action 7 : créer des dispositifs d'aide à l'arrêt au sein des établissements d'enseignement supérieur engagés dans la démarche campus sans tabac.

Proposer un accompagnement au sevrage tabagique au sein même des établissements d'enseignement supérieur, au plus près des besoins.

. Des sessions d'information, des consultations et des ateliers pourront être mises en place.





- Accompagnement des établissements souhaitant poursuivre suite à l'étude d'opportunité vers une mise en place concrète d'un campus sans tabac (expérimentation des espaces dédiés aux fumeurs sur quelques semaines avant d'engager des travaux de construction d'abris fumeurs, formation des ambassadeurs sans tabac, dispositifs d'aide au sevrage au sein de l'établissement...)
- Réaliser une étude d'acceptabilité et de faisabilité avec les nouveaux établissements s'engageant dans la démarche campus sans tabac (IUT Dijon, IUT Auxerre, recrutement du troisième établissement en cours)





PROJET FA DIJON

 « Projet de prévention des conduites addictives festives auprès des jeunes dijonnais, en agissant notamment auprès des acteurs du monde de la nuit et par le biais d'une équipe mobile d'intervenants pairs »

Projet en partenariat avec Association Addictions France 21

Sur 2 ans, dès décembre 2023

Caractéristiques du projet :

- Dimension politique forte
- Dimension partenariale
- Approche globale du monde de la nuit



• Participer à la coordination du projet en lien avec les acteurs politiques, festifs et associatifs impliqués sur le champ de la prévention des conduites addictives.

Action 1 : s'impliquer dans les instances locales parties prenantes du sujet de la vie nocturne (réunions organisées par la Direction Tranquillité Publique et Santé Hygiène de la Ville de Dijon afin de construire collectivement un projet de prévention des risques en milieu festif).

Action 2 : initier des réunions rassemblant les différents acteurs de la nuit et étudiants afin de rester au plus proche des attentes et besoins des publics bénéficiaires.

Action 3 : organiser une réunion par mois entre Avenir Santé et Addictions France pour coordonner le projet.





• Agir sur l'environnement des jeunes/étudiants en formant, en sensibilisant et rendant acteurs les responsables de leurs temps festifs sur la question des consommations de substances psychoactives.

Action 4 : sensibiliser et/ou former les responsables des associations étudiantes organisant des événements au sein d'établissements publics ou privés.

Action 5 : sensibiliser et/ou former les responsables des établissements de nuit de Dijon (clubs, bars...), ainsi que leurs salariés.



• Agir en prévention et réduction des pratiques addictives auprès des jeunes/étudiants dijonnais par le biais d'interventions réalisées par des pairs spécialement formés.

Action 6 : interventions en amont des temps festifs (en journée, organisation d'espaces de prévention fixes et de déambulations dans les établissements d'enseignement supérieur, campus, sites Crous...).

Action 7 : interventions sous forme de déambulations par une équipe mobile de quatre jeunes intervenants (2 salariés et deux volontaires en service civique) dans les espaces publics, en soirée, au cœur de la ville.

Action 8 : réalisation d'actions pendant les temps festifs (espaces de prévention fixes et déambulations lors de soirées étudiantes, événements festifs jeunes...).

Action 9 : proposer des alternatives à la gestion des émotions via des ateliers de relaxation et de réflexion au CSAPA d'Addictions France (ou en établissements d'enseignement supérieur).





- Actuellement, formation des jeunes intervenants recrutés en février
- Recrutement d'un chargé de prévention et d'animation
- Début de l'équipe mobile dijonnaise dès fin mars avec 18 interventions prévues sur l'année
- Planification des formations, des interventions en amont et durant les temps festifs avec les partenaires (gérants de bars, établissements d'enseignement supérieur, associations étudiantes...)

Contact:

Oriane DI FIORE Coordinatrice prévention BFC info@avenir-sante.com 09 82 38 61 26









PROJET

Refonte et évaluation du programme de prévention par les pairs

Françoise
AMELOT
Directrice
Tab'agir

Ménana CHEMINI

Coordinatrice régionale – Responsable prévention

Tab'agir





PRÉSENTATION





Tab'agir*, association et réseau en BFC



*Financées par l'ARS BFC





Refonte du projet de Prévention Par les Pairs de Tab'agir



Histoire de la refonte

Le pôle prévention travaille sur la refonte de son projet de Prévention Par les Pairs qui existe depuis plus de 20 ans au sein de l'association. À la suite des résultats obtenus ces dernières années, il a été décidé de repenser le projet et de réaliser une évaluation.

L'association a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS BFC et a obtenu un financement pour une durée de 3 ans pour réaliser cette évaluation.

Afin d'élaborer un projet probant, ces 3 années de travail seront accompagnées par le laboratoire de recherches scientifiques Acté de l'INSPÉ Clermont Auvergne composé de :

- Carine SIMAR, Maître de conférence en Sciences de l'Éducation et de la formation
- Phillipe CURY, Maître de conférence en Sciences de l'Éduction et de la formation
- Julie PIRONOM, Ingénieur d'études Statistiques
- Sophie DORIDANT, étudiante en M2 Santé Publique à l'Université Clermont Auvergne







Objectif général

Prévenir et/ou retarder l'entrée dans les conduites addictives par le développement et le renforcement des Compétences Psychosociales (CPS) et du niveau de littératie chez les collégiens à travers la mise en place d'un projet d'éducation par les pairs dans un établissement dans le cadre de la stratégie d'école promotrice de santé.





Objectifs spécifiques

L'objectif est de :

- Former le personnel éducatif à la prévention par les pairs,
- Monter au sein d'un établissement, un groupe de jeunes relais volontaires, qui aura pour vocation de développer et renforcer les CPS, de prévenir des dangers des conduites addictives et de préparer des actions « par » et « pour » les jeunes,
- Développer tout au long de l'année les CPS des jeunes,
- Mettre en place des actions de prévention à destination de l'ensemble de l'établissement,
- Réaliser une sensibilisation des CPS auprès des 5^e et 4^e par le groupe de jeunes relais,
- Rendre autonome l'établissement tout au long des trois années,
- Évaluer les consommations d'alcool, de tabac et de cannabis en année 1 et 3.





Mise en pratique

Cette année 2023-2024 permet aux chargées de projets prévention de l'association Tab'agir, ainsi qu'à l'équipe de recherche universitaire du laboratoire de recherches scientifiques Acté de l'INSPÉ Clermont Auvergne, d'élaborer le projet dans son entièreté.

Le projet sera mis en place dans un établissement en septembre 2024 pour 3 années consécutives dans le département de l'Yonne et/ou de la Nièvre.

Ce financement permet de couvrir l'évaluation du projet sous l'axe :

Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme et autres addictions avec ou sans substance



Merci





MÉNANA CHEMINI

Coordinatrice régionale - Responsable prévention

25 rue du clos, 89000 Auxerre

03 86 52 33 12 - 06 12 90 46 50

1 03 86 51 72 14

www.tabagir.fr







LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

Amandine BERDELOU

Médecin chargé de santé environnementale

HÔPITAL NORD FRANCHE

COMTÉ





Contexte

- Sur-incidence de cancer du poumon dans le NFC (vs national)
 : association au risque radon
- GHT Nord Franche-Comté, employeur important du territoire Nord Franche-Comté
- Engagement de l'établissement dans une démarche de santé publique et de promotion de la santé



La démarche Lieu de santé sans tabac



- Renforcer la prévention autour du tabagisme
 - Hôpital comme un lieu de santé promoteur de santé
 - Améliorer la qualité des soins
 - Améliorer les conditions de vie au travail
- Définition de 4 objectifs stratégiques prioritaires
- Financement dans le cadre du Fonds de Lutte contre les addictions (septembre 2023)

Public ciblé

- Les patients vulnérables : femmes enceintes, patients atteints de maladies chroniques
- Les professionnels de l'hôpital
- Les étudiants de l'IFMS
- Le grand public

→ L'ensemble de la population du NFC amenée à venir à l'HNFC

1. Confirmer la volonté du GHT d'un engagement fort dans la dénormalisation du tabagisme



Juin 2023

Création du comité de pilotage

4 réunions/an

Comité technique restreint

Juillet 2023

Audit LSST

BRONZE

≥ 27 points

Novembre 2023

Enquête tabagisme en blouse blanche

Professionnels, patients

Enquête auprès des étudiants de l'IFMS (janvier 2024)

Février 2024

Signature la Charte LSST



Inscription de la démarche dans le projet d'établissement 2024 - 2028

2. Réduire l'incidence du tabagisme parmi les professionnels et les étudiants

- Augmenter l'offre d'accompagnement personnalisé au sevrage du tabac (consultation, groupes, activités)
- Proposer des évènements thématiques
- Dénormaliser le tabac (aménagement, « pause sans tabac »)
- → Nécessité de recrutement de tabacologue
- → Présentation de la démarche en instances, commissions, temps d'échange
 - → Amélioration de la qualité de vie au travail





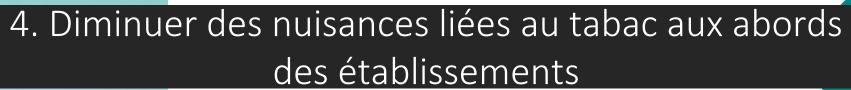
- Informer les patients en amont de l'hospitalisation sur notre démarche et les conséquences en pratique (en cours)
- Renforcer le dépistage des patients fumeurs à l'hôpital
- Identifier, nommer des référents de la démarche dans les services et les former prioritairement
- Former les professionnels à la prise en charge des patients fumeurs
- Proposer une aide au sevrage à tous les patients avant une chirurgie

Actions de sensibilisation grand public (Mois Sans Tabac, Journée

Mondiale sans tabac)



→ Amélioration de qualité des soins

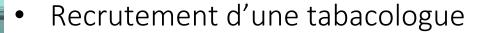


- ✓ Application de la réglementation et aménagement des espaces
 - Améliorer la connaissance de la réglementation interne autour du tabac
 - Plan d'aménagement des différents sites pour repenser la répartition des zones fumeurs/non-fumeurs (automne 2024)
- ✓ Nécessité de renforcer l'accompagnement des professionnels fumeurs





A venir en 2024



- Formation des professionnels à la prise en charge du patient fumeur
- Aménagement progressif de zones non fumeurs
- Renforcement de l'aide au sevrage des professionnels fumeurs
- Amélioration de la prise en charge du patient fumeur en préopératoire

Une dynamique à porter sur le long terme...





Merci de votre attention









www.hnfc.fr

Présentation de l'action "Patients-Experts Addictions"

JULIE RUEFLY

Cheffe de projet " patients-experts addictions : développer et sécuriser leur place dans les parcours de soins"



« Patients-Experts Addictions (PEA) : Développer et sécuriser leur place dans les parcours de soins »

GG Un projet, une ambition :

Développer une pair-aidance professionnalisée dans les parcours de soins

Origine du projet : de l'évolution des pratiques

- Suite à l'épidémie de VIH (années 90), développement de l'approche expérientielle et de la RdRD.
- Développement du mouvement général d'encapacitation * des patients = développement et renforcement du pouvoir d'agir



Association FPEA (France Patients Experts Addictions)

FPEA est une association de patients pairs venus de multiples horizons (Alcooliques Anonymes, Narcotiques Anonymes, Entraid'Addict, Je Ne Fume Plus, Vie Libre, CAMERUP, ASUD...) dont l'objet la **promotion de l'activité de patient-experts en addictologie**

Pour sécuriser l'intervention des pairs-aidants et répondre aux attentes institutionnelles, des professionnels et des structures, FPEA est devenue organisme de formation et s'est associée au centre de formation « Picpus » de l'AP-HP » pour concevoir une Certification professionnelle de Patient-Experts
Addictions destinée à professionnaliser des pair-aidants œuvrant dans le parcours addictions

« Patients-Experts Addictions (PEA) : Développer et sécuriser leur place dans les parcours de soins »

Une Certification basée sur le savoir expérientiel, pour exercer des activités sécurisées de PEA et s'intégrer au sein des équipes

Continuum Parcours de soin-Parcours de vie

Parcours de soins

Patient-Expert

Exercer une activité de Patient Expert dans le champ des conduites addictives

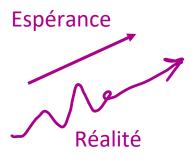
- Médiateur pour l'accès aux droits et aux soins
- Appui pour les usagers et pour les professionnels (bilinguisme)
- Acteur intégré au sein des équipes pluridisciplinaires
- ■Relais des usagers

Une Certification de compétences professionnelles

- Légitimation du rôle des PEA tant auprès des professionnels que de leurs pairs, mais également auprès des institutions qui pourront les inclure avec une garantie de sécurité sur leurs compétences et une définition de leur périmètre d'intervention
- Reconnaissance d'une activité formalisée

Parcours de vie

Le savoir expérientiel ne peut se réduire à l'expérience seule de la maladie addictive et du rétablissement.
Le parcours de formation permet au pair de transformer son expérience en savoirs expérientiels transmissibles et utiles à d'autres personnes



« Patients-Experts Addictions (PEA) : Développer et sécuriser leur place dans les parcours de soins »

 Nouvel acteur formé disposant de compétences expérientielles (identification positive), collaborant en équipe pluridisciplinaire au sein des parcours de soins dans le champ des conduites addictives - Contribution à la réduction des délais de recours par la proximité d'accès = aller vers, au plus près des usagers sur les territoires (santé communautaire) et participer ainsi à la réduction du treatment gap*

Les forces du Patient Expert

- Médiation
- Bilinguisme
- Identification
- Projection
- Motivation

Les lieux d'activités des PEA

- Services hospitaliers, cliniques
- Dispositifs UCSA
- CSAPA
- CAARUD
- SAMU Social
- DAC
- Associations de patients
- Instituts de formation

- Contribution à la limitation des décrochages aux soins, renforcement de la motivation et du pouvoir d'agir, renforcement de l'alliance thérapeutique (médiation en santé)

« Patients-Experts Addictions (PEA) : Développer et sécuriser leur place dans les parcours de soins »



Recevabilité

- Présenter son histoire, ses activités, son projet lors d'un entretien avec le jury de recevabilité qui va délibérer sur l'admissibilité en formation (ou non) et émettre des préconisations pour un parcours individualisé de formation.



Formation

- Renforcer ses savoirs théoriques et opérationnels
- Compléter son expérience (stage, modules de formation)
- Décrire les acquis de son expérience (en lien avec le référentiel d'activités et de compétences) en étant accompagné par un tuteur,
- S'insérer dans une communauté de pairs
- Découvrir et s'inscrire dans son écosystème

Certification

- Présenter les acquis de son expérience et l'acquisition des compétences du référentiel à l'appui de son livret lors de l'entretien avec le jury qui délibère sur la validation des 7 compétences clés et délivre (ou non) la certification.

Obtention de la CPEA



Dossier de candidature + entretien avec le Jury de recevabilité qui détermine l'entrée sur le parcours*

STARY

Réalisation des préconisations

du Jury de recevabilité : stages/ modules de formation



Rédaction du livret de certification



soutenance lors du Jury de certification qui valide les compétences

> du candidat selon le référentiel



Durée du parcours < 1 an

Patients-Experts Addictions (PEA) : Développer et sécuriser leur place dans les parcours de soins »

Un projet de développement territorialisé: Déployer les Patients-Experts Addictions dans les écosystèmes régionaux

La Certification Patient Expert Addictions en quelques chiffres

Au 1er Mars 2024, ce sont :

- 78 pair-aidants passés par le parcours de formation de la CPEA qui sont certifiés.
- 43 pair-aidants en cours de formation.

Les partenaires de la Certification Patient-Expert Addictions

- La CNAM qui finance le projet
- Les 18 ARS métropolitaines et ultramarines qui accompagnent le projet
- 8 Coordinations et DAPA régionaux : GEA, 2PAO, SRAE, Addictopôle, ARCASud, HDF Addictions, Promotion Santé Normandie, COREADD
- Les fédérations et associations nationales : Fédération Addictions, SFA, FFA, Association Addictions France, Sauvegarde du Nord, Association Aurore, CAMERUP, ASUD...
- 25 structures d'accueil de PEA dont 16 établissements sanitaires
- 63 Professionnels de toute la France qui s'impliquent dans les Jurys de la Certification

En BFC, il y a actuellement :

- 1 PEA Certifié (H) dép 89)
- 3 PEA en formation (2H et 1F) dép 71, 89 et 21
- Structures d'accueil en stage :
- Centre Armançon Migennes (89)
- CSAPA AAF Mâcon (71)
- CSAPA Kairn71 Châlon s/ Saone
- Aucun professionnel participant au Jury de la Certification



Implication des partenaires



- Professionnalisation des pairs
- > Accompagnement des équipes pluriprofessionnelles et des structures

Mobilisation et accompagnement des acteurs



REPERER ET ORIENTER

- Repérer des patients-usagers à former
- Informer et orienter ces patients/usagers vers la CPEA
- Présenter la CPEA auprès de ses collègues et partenaires

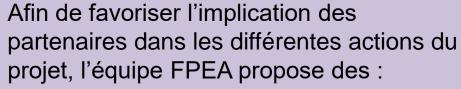


- Participer en tant que professionnels aux Jurys de certification
- Découvrir l'expertise et contribuer à la légitimation des PEA
- Présenter cette activité après de ses collègues/partenaires



INTEGRER DES PEA DANS SA STRUCTURE

- Devenir terrain de stage pour les PEA
- Intégrer un PEA au sein de son équipe pluridisciplinaire
- Développer un projet de poste de PEA



- Temps d'information, sensibilisation, d'acculturation
- Temps de formation aux équipes et des professionnels intéressés

Nous contacter

cpea@fpea.fr



Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt 2024

EMILIE CONTANT,
Cheffe de projet du « parcours addictions » - ARS



Le Fonds de Lutte contre les Addictions (FLCA)

Depuis 2018, une partie du FLCA est directement délégué aux ARS.

Chaque année ce sont 1,5 millions d'euros qui sont destinés à notre région afin de soutenir de nouvelles actions territoriales de lutte contre les addictions,

en cohérence avec les axes du Parcours Addictions intégrés dans le Plan régional de Santé Depuis 2022, le FLCA intègre l'ensemble des conduites addictives :

AVEC ET SANS SUBSTANCE

- Le tabac
- L'alcool
- Les substances psychoactives autres que le tabac et l'alcool
- Les addictions sans substances incluant les jeux d'argent et de hasard,
- les jeux vidéo et l'usage problématique des écrans.

Il contribue également au financement d'actions dédiées et intégrées au Plan régional de lutte contre le tabac (PRLT)

AMI FLCA 2024

PERIMETRE 2024:

Les actions soutenues au niveau régional, annuelles ou pluriannuelles (2 à 3 ans) devront obligatoirement répondre à au moins l'un des trois axes du FLCA, à savoir :

Axe 1 : Protéger les jeunes et prévenir l'entrée dans le tabagisme et autres addictions avec ou sans substance

Axe 2 : Aider les fumeurs à s'arrêter et réduire les risques et les dommages liés aux addictions avec ou sans substance

Axe 3 : Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé.

LES POSSIBLES:

Toutes actions permettant d'agir sur nos territoires en matière de lutte contre les conduites addictives et favoriser des comportements favorables à la santé pour les Bourguignons-Francs-Comtois

en cohérence avec le PRS 2023-2028 et la SIMCA

AMI FLCA 2024- les priorités

Projets permettant d'agir prioritairement auprès des publics

Actions de sensibilisation/formation des professionnels non spécialisés en addictologie

secteurs sociaux et médico-sociaux secteur du sport et de l'activité physique adaptée les jeunes en situation de handicap (ITEP, ESAT, etc.)

les jeunes vulnérables (PJJ, ASE, MECS, Missions locales ; sortis du système scolaire, etc.)

les jeunes fréquentant les établissements d'enseignement de la DRAAF (MFR, lycées agricoles, etc.)

les jeunes en apprentissage/alternance ou enseignement technique (CFA, lycées professionnels, etc.)

les étudiants

les femmes enceintes, jeunes parents et entourage familial

les personnes en situation de précarité éloignées du soins

Actions contribuant à la réalisation des mesures régionales du Plan régional de lutte contre le tabac 3ème génération (2024-2027)

Les projets portés en partenariat.

<u>https://www.bourgogne-franche-</u> comte.ars.sante.fr/repertoire-addictologie

AMI FLCA 2024- les priorités

Une attention particulière sera apportée aux :

Déploiement de **programmes de prévention** s'appuyant sur les **méthodologies d'interventions du référentiel national CPS** de Santé Publique France de février 2022 ;

Développement de projets visant les conduites addictives en lien avec les jeux d'argent et de hasard (dont les paris sportifs), les jeux vidéo ainsi que les usages problématiques d'écrans ;

Déploiement de campagne de communication reposant sur les principes du marketing social afin de favoriser la dénormalisation des conduites addictives des publics les plus éloignés du soin

Généralisation de la démarche « Lieux de santé sans tabac »

à l'ensemble des établissements de santé, aux établissements sociaux et médico-sociaux et aux lieux de formation en santé et plus généralement aux campus universitaires



Développement des « Espaces Sans Tabac » au plus près des lieux de vie des citoyens contribuant ainsi à la dynamique de dénormalisation du tabac

Relais des messages de lutte antitabac dans les lieux d'activité physique et d'évènements sportifs, ainsi que dans les maisons-sport santé

AMI FLCA 2024, calendrier et modalités de dépôt

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt :

Mardi 12 mars 2024;

Date limite de dépôt des dossiers :

Vendredi 24 mai 2024, minuit;

Instruction des dossiers : juin-juillet 2024

Communication des résultats aux candidats : Septembre 2024.

Tout dossier de candidature doit être déposé

via le site démarches-simplifiées:

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ars-bfc-parcours-addictions-ami-flca-2024

Le cahier des charges et les annexes sont accessibles sur le site de l'ARS BFC:

: https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/fonds-de-lutte-contre-les-addictions-2024

TEMPS D'ÉCHANGES







Médecin référent régional du « Parcours Addictions » corinne.ledenmat@ars.sante.fr



Structure d'appui Équipe projet p2rtbfc@gmail.com

Emilie CONTANT,

Cheffe de projet « Parcours Addictions » emilie.contant@ars.sante.fr

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION!



